



Fédération de Paris du Parti socialiste

" On ne naît pas femme, on le devient "
Simone de Beauvoir

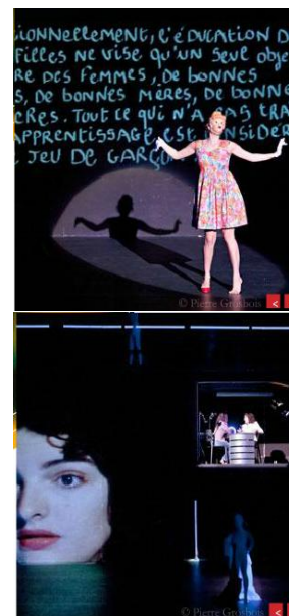
Le 26 novembre dernier, la commission égalité femmes hommes a été au Nouveau théâtre de Montreuil pour y voir la reprise du spectacle « Modèles » mis en scène par la jeune metteuse en scène Pauline Bureau. La représentation était suivie d'une rencontre avec Pauline Bureau et la comédienne Gaëlle Hausermann qui nous ont parlé de l'aventure collective qu'était la réalisation du spectacle « Modèles ».

En effet, pour ce spectacle, tout en partant de textes de Simone de Beauvoir, Marguerite Duras, Pierre Bourdieu, Virginie Despentes... la metteuse en scène et les cinq comédiennes (Gaëlle Hausermann, Marie Nicolle, Sabrina Baldassarra, Laure Calamy, Sonia Floire) se sont rapidement interrogées elle mêmes pour savoir comment se construit intimement une féminité, ce que cela veut dire être une femme au 21^{ème} siècle. Toutes étaient petites filles dans les années 80, jeunes filles dans les années 90, trentenaires aujourd'hui et le fruit de leur réflexion a donné un collage de textes, de témoignages, d'interviews, de chansons et d'images plein de vérité et de justesse.

Encore un grand merci à Pauline Bureau et à Gaëlle Hausermann pour leur disponibilité !

Pour écouter Pauline Bureau parler de son spectacle «Modèles »

http://www.dailymotion.com/video/xg7gkp_modeles-pauline-bureau_creation



L'égalité entre les femmes et les hommes dans la campagne présidentielle de François Hollande

Souhaitant porter des thématiques fortes dans la campagne présidentielle, François Hollande a identifié 25 pôles thématiques autour desquels il articulera son dialogue avec les Françaises et les Français durant les prochains et ses propositions pour l'élection présidentielle de 2012.

L'égalité entre les femmes et les hommes compte parmi ces priorités. Ainsi au sein de l'équipe du candidat, voici les responsables qui portent l'égalité femmes hommes :

Responsable : Marie-Arlette Carlotti

- Égalité professionnelle : Michèle André, Gaëlle Lenfant
- Lutte contre les discriminations : Cécile Helle
- Lutte contre les violences faites aux femmes : Danielle Bousquet
- Information : Olivia Cattan



Première
Université Permanente
de la Commission
égalité femmes hommes



UNIVERSITÉ PERMANENTE
13 & 14 JANVIER 2012

Programme :

- vendredi 13 janv. 2012, 19h30 :
réunion ouverte à toutes et tous
Thème : l'urbanisme genré
Avec Sylvette Denèfle,
Professeure de sociologie
(Université Fr. Rabelais - Tours)

- samedi 14 janvier 2012, 9h - 18h :
réunion réservée aux membres de la Commission égalité
Atelier-formation
à la prise de parole en public
Avec la Formatrice nationale du PS
Révelyne Chabrun

Nb : réservation obligatoire

Prostitution : Les députés de gauche et de droite réaffirment la position abolitionniste de la France

Danielle Bousquet, Députée socialiste des Côtes d'Armor, et Guy Geoffroy, Député UMP de Seine-et-Marne, poursuivent leurs travaux en faveur de l'égalité femmes hommes : après la lutte contre les violences faites aux femmes (Loi 2010), ils proposent un dispositif complet visant à abolir la prostitution en France. Cette initiative a donné lieu à l'examen d'une proposition de résolution ce 6 décembre à l'Assemblée, qui s'est conclu par un vote favorable de tous les groupes de gauche comme de droite. Le lendemain les deux députés ont déposé une proposition de loi visant à « visant à responsabiliser les clients de la prostitution et à renforcer la protection des victimes de la traite des êtres humains et du proxénétisme » (<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion4057.asp>)

Position abolitionniste de la France en matière de prostitution

Ass. nat., le 6 décembre 2011 - intervention de Danielle Bousquet (extraits)

« Il s'agit de réaffirmer que les principes de l'abolitionnisme, officiellement adoptés par la France, doivent être proclamés haut et fort, à une époque où la prostitution semble se banaliser en Europe.

Cette position est un préalable indispensable à l'adoption de mesures efficaces de lutte contre la traite de la personne humaine, le proxénétisme et les réseaux de prostitution, et contre le sexisme qui est encore largement présent dans nos sociétés.

Il était nécessaire de réaffirmer que nous voulons aller vers une société libérée de la prostitution, tout simplement parce que, depuis plusieurs années, la position de la France apparaissait comme floue sur la scène internationale, en particulier du fait de la loi relative à la sécurité intérieure qui, en 2003, avait instauré le délit de racolage passif, ce qui avait pour effet de transformer en délinquantes passibles d'une forte amende, voire de prison, les personnes prostituées et victimes de la traite des êtres humains. (...)

Tout doit être mis en œuvre pour proposer des alternatives crédibles à la prostitution, afin de rétablir la liberté de choix des personnes prostituées qui souhaitent cesser cette activité. Qui plus est, leurs droits fondamentaux doivent être garantis, quelle que soit leur situation administrative, et, au premier rang de ces droits, celui de pouvoir porter plainte et d'accéder à la justice.

C'est donc d'une vision politique de l'abolition que nous voulons nous prévaloir, celle qui nous fait dire dans quel type de société nous voulons vivre.

La France est devenue abolitionniste en choisissant de fermer les maisons closes en 1946 et en ratifiant, en 1960, la Convention de l'ONU de 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. (...)

En France, ces trafiquants viennent le plus souvent des pays d'origine des victimes : les Russes fournissent des Russes et des Ukrainiennes ; les Nigériens exploitent des femmes de leur propre pays. Partout en Europe, les pays qui proposent la légalisation du commerce du sexe sont bien conscients que ce ne sont pas leurs propres ressortissantes qui sont prostituées, mais les femmes d'autres pays qui sont prêtes à tout pour survivre. (...) Le nombre de personnes prostituées en France est difficile à établir, mais on l'estime à environ 20 000, dont 85 % de femmes, 90 % de celles-ci étant étrangères, le plus souvent en situation irrégulière, avec des réseaux qui sont bien connus des services de police. (...) Ces personnes prostituées sont donc étrangères, victimes de la traite (...)

Il est vrai, aussi, que la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle ne recouvre pas l'intégralité des situations de prostitution, puisque l'on

trouve aussi des jeunes, en rupture familiale ou exclus socialement, des personnes en grande précarité économique ou encore en grande vulnérabilité psychologique du fait de violences sexuelles subies antérieurement.

Nous avons analysé ces réalités de la prostitution à l'aune de ces principes les plus fondamentaux de notre droit que sont la non patrimonialité du corps humain et son intégrité, à l'aune, aussi, du principe constitutionnel d'égalité entre les femmes et les hommes.

Accepter, voire promouvoir, l'existence d'une sous-classe de femmes qui n'auraient pas les mêmes droits que les autres contrevient absolument à l'affirmation de cette égalité. Ces personnes prostituées sont le plus souvent exploitées par des réseaux, toujours surexposées aux risques de contamination par le VIH, à la violence des clients, des proxénètes et de la société tout entière. Quand la société considère que le corps des femmes peut être une marchandise comme une autre, il n'est pas possible de penser les rapports entre les femmes et les hommes de manière égalitaire.

Il n'y aura jamais d'égalité, de parité, de respect des femmes, de toutes les femmes, tant que certaines d'entre nous verront leur corps mis en vente ou en location, seront enfermées dans une réserve, dans un système d'exploitation à des fins de profit. La prostitution est un asservissement, une violence, principalement une violence contre les femmes, et c'est ainsi qu'elle fait gravement obstacle au principe d'égalité. (...) Ce que nous voulons voir affirmer devrait être une évidence : le corps humain n'est pas une marchandise et l'on doit avoir la liberté de disposer de son corps, pas de celui de l'autre.

(...) Dans nos sociétés, les garçons continuent d'être socialisés de manière à devenir de potentiels clients de la prostitution : l'usage de la pornographie, l'image des femmes, la banalisation des établissements de « commerce du sexe » y contribuent. La prostitution ne pourra donc régresser que lorsque prévention et éducation permettront au client d'être informé du rôle qu'il joue et de sa responsabilité dans la perpétuation du système prostitutionnel.

Voter la résolution que nous vous proposons, mes chers collègues, c'est vouloir que la France, sans régir les comportements des individus, affirme un certain nombre de valeurs collectives, comme le refus d'organiser et de promouvoir la marchandisation des êtres humains, comme l'égalité entre les femmes et les hommes, comme le respect de soi et de l'autre. » (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Christine RIMBAULT

Secrétaire fédérale à l'égalité
chris_rimbault@yahoo.fr



Andrea FUCHS

Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité
andrea.fuchs@neuf.fr